DEPARTEMENT DE LA MAYENNE COMMUNE DE LOIRON-RUILLÉ

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - 09 JUIN 2023 -

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	27
Présents	22
Absents	05
Votants	22

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de juin à dix-neuf heures précises, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 31 MAI 2023

<u>Présents</u>: M. Bernard BOURGEAIS, M. Gérard JALLU, <u>Mme Isabelle GROSEIL</u>, M. Christian GRIVEAU, Mme Sylvie BLOT, M. Louis GUEROT, Mme Florence MARTINAT, M. André MAUDET, M. Jean-Luc CHAPLET, M. Michel LABBÉ, Mme Annette PIVERT, M. Christian CORRAIE, M. Martial CHAINEAU, M. Michel PLANCHENAULT, M. Jean-Claude HIVERT, Mme Sandrine GLET, Mme Frédérique GOURDIN, Mme Laëtitia BARROCHE, Mme Laëtitia PICHON, M. Olivier ROUSSEAU, <u>Mme Chrystèle FOUCHER</u>, <u>Mme Christina BEAUGEARD</u>, Mme Aurélie HARDY, <u>M. Anthony BRUNEL</u>, <u>Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE</u>, Mme Pauline MESRE, M. Gaëtan BEUNARD.

<u>Absents</u>: Mme Isabelle GROSEIL, Mme Chrystèle FOUCHER, Mme Christina BEAUGEARD, M. Anthony BRUNEL, Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE.

Délégations : Néant.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard JALLU est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance.

N ° Délibération	Date d'examen	Objet	Décision
D/2023/052	' '	Election des délégués et des suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023	Approuvée

AFFICHÉ LE: 13/06/2023



FAIT A LOIRON-RUILLÉ, LE MAIRE BERNARD BOURGEAIS

POUR LE MAIRE EMPÊCHÉ, LE 1^{ER} ADJOINT, GERARD JALLU